

Ouvrages de contrôle des sédiments

E-14

Canal creusé pour dériver latéralement l'eau afin d'éviter l'apport de sédiments par l'érosion du sol et de minimiser l'augmentation du débit. ([source](#))



Canal de déviation

Application

Chantier de construction et talus : dans les pentes ou sur la crête d'un talus pour capter et acheminer l'eau dans les zones stables et peu sensibles, afin de réduire le ruissellement de surface et le ravinement des pentes

Principes de conception à respecter

1. Un canal d'une profondeur minimale de 45 cm doit être creusé dans la pente avec un angle légèrement incliné (environ 60°);
2. Un bourrelet doit être aménagé du côté aval de la pente avec les matériaux de déblai;
3. Le fond du canal doit être protégé avec un tissu géotextile;
4. Le tissu géotextile et les côtés du canal doivent être recouverts avec de la pierre concassée sur une épaisseur de 10 cm;
5. L'ensemencement de graminées doit être effectué de chaque côté du canal afin de limiter le réchauffement des pierres et de l'eau;
6. Le canal doit acheminer l'eau dans un endroit stable et végétalisé.

Entretien

Faible

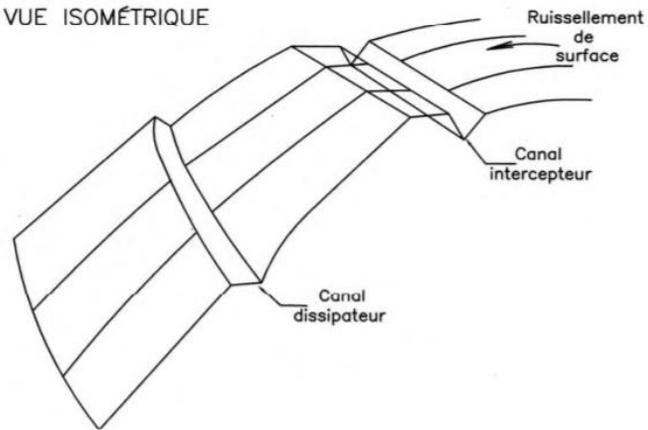
Sources d'information

[Méthodes de contrôle de l'érosion – Guide pratique \(Biofilia/Municipalité de Barkmere, 2009\)](#)

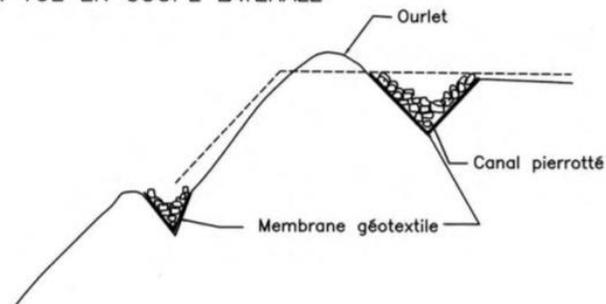
[Guide des bonnes pratiques environnementales – lutte à l'érosion sur les sites de construction ou de sol mis à nu \(RAPPEL, 2003\)](#)

Illustrations

A. VUE ISOMÉTRIQUE

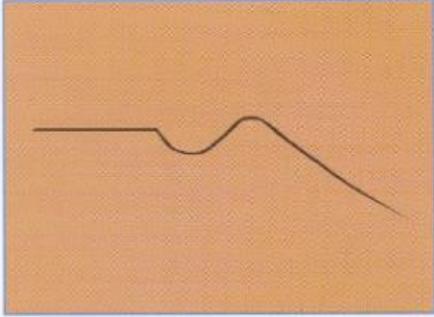


B. VUE EN COUPE LATÉRALE

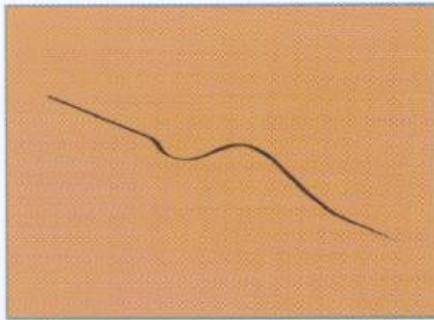


Source : Biofilia/Municipalité de Barkmere, 2009

**Intercepter l'eau avant la
pente...(canal intercepteur)**



**... ou dans la pente (canal
dissipateur).**



Source : RAPPEL, 2003